Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renforcement des moyens à disposition des maternités vaudoises : 3 millions de francs supplémentaires pour 2008

Face à l'augmentation d'activité de plusieurs maternités du canton, dont certaines ont connu des situations ponctuelles de saturation l'année passée, en particulier celle de l'hôpital de Morges, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a pris des mesures afin de renforcer les moyens financiers de 3 millions de francs à leur disposition pour 2008.

Si le nombre global de naissances dans les hôpitaux vaudois a peu varié de 1990 à 2003 (+ 140 naissances ou 2%), il a en revanche connu une plus forte augmentation entre 2003 et 2007 (+1260 naissances ou 18%), pour atteindre 8400 naissances en 2007. La fermeture de trois maternités privées dans la région lausannoise en 1999 et 2001 a par ailleurs engendré des transferts d'activité principalement sur la maternité du CHUV. C'est cette évolution de la situation qui a conduit le DSAS à octroyer des moyens financiers supplémentaires pour 2008 aux maternités du CHUV (2 mios de fr.) et de Morges (1 mio), pour un total de 3 mios de dépenses de fonctionnement.

En dépit de la croissance des naissances, le nombre de réorientation de patientes effectué en raison de la saturation ponctuelle des services de maternité a été faible (34 cas pour l'ensemble du canton en 2007) comparé au nombre total de naissances dans le canton, qui s'élevait à 8400 sur cette même année. Le 90% des naissances a eu lieu dans les sept hôpitaux reconnus d'intérêt public (Lausanne, Yverdon, Vevey-Montreux, Nyon, Aigle, Payerne, Morges), 9% se sont déroulés dans les deux cliniques privées de La Source et de Cécil et 1% dans quatre maisons de naissances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2008

DSAS, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, 021 316 50 04 - Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 316 42 41